

LA TARIFICATION INCITATIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Vous souhaitez mettre en place la mensualisation de votre facture d'ordures ménagères à partir du 1er janvier 2024 ?

Rendez-vous sur la page <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/tarification-incitative/>

!/ Cette procédure ne peut se faire uniquement que depuis un ordinateur

A. Cliquez sur le bloc de droite

Pour calculer le montant de votre tarification incitative, cliquez ici et accédez à la calculatrice de votre grille tarifaire

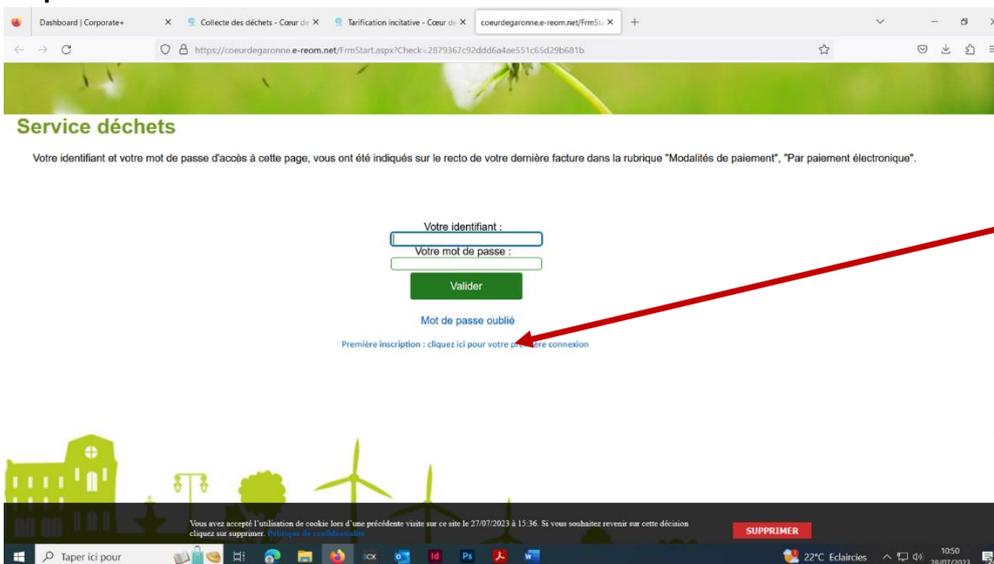
Pour consulter votre production de déchets, cliquez ici (Login et mot de passe sur votre facture)

Pour payer votre facture des ordures ménagères, cliquez ici

Pour adhérer à la mensualisation de vos factures à partir du 1er janvier 2024, cliquez ici

➔ Pour une première connexion

Etape 1 :



Service déchets

Votre identifiant et votre mot de passe d'accès à cette page, vous ont été indiqués sur le recto de votre dernière facture dans la rubrique "Modalités de paiement", "Par paiement électronique".

Votre identifiant :

Votre mot de passe :

Valider

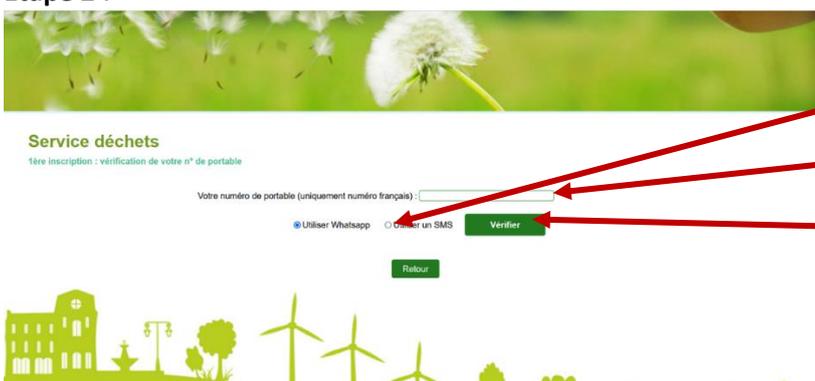
Mot de passe oublié

Première inscription : cliquez ici pour votre première connexion

SUPPRIMER

Cliquez ici

Etape 2 :



Service déchets

1ère inscription : vérification de votre n° de portable

Votre numéro de portable (uniquement numéro français) :

Utiliser Whatsapp

Créer un SMS

Vérifier

Retour

Cliquez sur « utiliser un SMS »

Entrez votre numéro de portable

Cliquez sur « Vérifier »

Etape 3 :

Service déchets
1ère inscription : vérification de votre n° de portable
Vous allez recevoir un code sur votre téléphone

Votre numéro de portable (uniquement numéro français) :

Entrez le code reçu sur votre téléphone :

Utiliser Whatsapp Utiliser un SMS

le code reçu par SMS

Cliquez sur « Vérifier »

Etape 4 :

Service déchets
1ère inscription : identification

Veuillez rentrer vos identifiants temporaires. Ils sont inscrits sur votre dernière facture.

Identifiant :

Mot de passe :

Saisissez votre identifiant (appelé Login) figurant à gauche de votre facture

Saisissez votre mot de passe figurant à gauche de votre facture

Cliquez sur « Vérifier »



Etape 5 :

Service déchets
1ère inscription : paramètres du compte

Votre adresse mail :

Mot de passe :

Confirmation :

Saisissez votre adresse mail

Créez votre mot de passe (au moins 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial)

Saisissez une 2^{ème} fois votre mot de passe

Cliquez sur « créer le Compte »

Le message « Votre compte a été créé avec succès » apparaît à gauche de l'écran.

Dorénavant, utilisez votre adresse mail comme identifiant et ce nouveau mot de passe pour vous connecter.

Cliquez sur retour et entrez à nouveau votre adresse mail et votre nouveau mot de passe.

B. Cliquez ici pour adhérer au prélèvement)



C. Cliquez ici pour télécharger le mandat SEPA



D. Imprimez, signez et transmettez l'**original** de ce mandat accompagné de votre RIB **avant le 31 octobre 2023**.
- soit par courrier à la communauté de communes Cœur de Garonne, 12 rue Notre Dame 31370 RIEUMES
- soit dans l'un des 3 accueils de la communauté de communes Cœur de Garonne (Maison du Touch, 12 rue Notre-Dame à Rieumes, Maison des Pyrénées, 136 route de Pouy-de-Touges au Fousseret ou Maison du Campet, 31 promenade du Campet à Cazères).

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez vous rendre dans les espaces France services de Rieumes ou Cazères. Les adresses et horaires d'ouverture sont disponibles sur <https://www.cc-coeurdegaronne.fr/france-services/>